

# UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans  
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE  
Email: s.c@kyneos.com  
Tel: 04.81 071 333



Code du programme : **PR4271295690**

Code certif info : **88309**

Code Formacode : **42056 ; 44028 ; 44030**

Code NSF : **330**

Code ROME : **K1305 ; K1302 ; K1303 ; K1304**

Organisme Certificateur : **Ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion**

## PROGRAMME DE FORMATION TP - Assistant(e) De Vie aux Familles (ADVF)

### Résumé du programme de formation :

Vous avez un intérêt pour l'humain et le social ?  
Vous aimez l'autonomie et la diversité dans votre travail ?  
Alors pensez au métier d'Assistant(e) de vie aux familles !

L'Assistant de vie aux familles aide les personnes fragiles ne pouvant plus assumer seules les activités quotidiennes afin de les maintenir dans leur lieu de vie et préserver leur autonomie. Il effectue un accompagnement social et un soutien après de ces personnes.

Le métier d'Assistant de vie aux familles se décline sous plusieurs statuts :

- Auxiliaire de vie
- Aide aux personnes âgées,
- Accueillant familial,
- Agent à domicile,
- Auxiliaire de vie sociale,
- Garde d'enfants.

Le métier et les missions de l'Assistant de vie aux familles:

L'Assistant de vie aux familles relaie les familles auprès de personnes fragilisées ou sensibles comme les :

- Personnes âgées,
- Personnes dépendantes (maladie, convalescence ou enfants),
- Personnes handicapées,
- Enfants (au domicile des parents).

Il exerce son activité soit ponctuellement, soit de façon régulière. Il contribue au maintien à domicile en facilitant la vie quotidienne des personnes auprès desquelles il intervient. Il les accompagne ainsi dans les actes de la vie au quotidien.

L'Assistant de vie aux familles doit être capable de :

- Réaliser des tâches domestiques (préparation des repas, faire les courses, entretien de la maison...)
- Assister les personnes dans les actes de la vie quotidienne (toilette corporelle, alimentation, aide aux déplacements...)
- Prendre en charge de jeunes enfants.

Toutes les actions de l'assistant de vie aux familles visent à faciliter la vie quotidienne des personnes dont il s'occupe. Grâce à lui, les personnes restent chez elles dans de bonnes conditions. Il met en place une relation professionnelle, planifie et organise ses interventions, prend en compte les mesures de prévention et de sécurité. Il tient compte des personnes, respecte et met en œuvre les règles professionnelles de base

Les qualités et compétences de l'Assistant de vie aux familles:

S'occuper au quotidien de personnes âgées, dépendantes ou handicapées, n'est pas donné à tout le monde.

Pour exercer ce métier, il est important de posséder certaines qualités humaines fondamentales :

- Avoir de fortes capacités relationnelles et de l'écoute,
- Être réactif et dynamique, savoir prendre des initiatives,
- Avoir une excellente connaissance des différents publics et des pathologies liées au vieillissement et au handicap,
- Être autonome pour intervenir seul au domicile et organiser son travail en fonction des publics et des situations,
- Avoir une bonne condition physique,
- Savoir s'adapter.

Avec notre formation d'Assistant de vie aux familles, vous serez parfaitement formé(e) pour ce métier.

Le titre professionnel ADVF permet d'exercer des emplois le plus souvent au domicile des particuliers. Il est reconnu par les professionnels pour son caractère opérationnel et sa polyvalence vis-à-vis des publics variés.

# UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans  
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE  
Email: s.c@kyneos.com  
Tel: 04.81 071 333



La formation vous offre un enseignement complet et personnalisé. Cette formation vous permet d'acquérir l'ensemble des connaissances nécessaires à l'exercice du métier, les compétences propres au secteur du service à la personne et la méthodologie des épreuves pratiques et orales.

## Différents supports

→ Des cours de qualité, clairs et ludiques aux formats. En complément, des exercices et des devoirs vous permettent de vous évaluer tout au long de votre apprentissage.

→ Des cours vidéo de mise en situation, pour découvrir de nombreux conseils pratiques afin d'anticiper et de gérer les différentes techniques d'Assistant de vie aux familles dans votre futur environnement professionnel.

→ Un espace e-learning interactif accessible depuis votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Cet outil vous permet d'apprendre autrement, de manière ludique au travers de quiz, de devoirs en ligne, de tutoriels vidéo...

## Le Secteur:

Le secteur de l'aide à domicile est en pleine expansion, depuis déjà plusieurs années. Le vieillissement de la population française et l'augmentation de l'espérance de vie provoquent une importante demande en auxiliaires de vie qualifiés et compétents.

Les métiers d'aide à domicile se placent en 2ème position dans le TOP 10 des métiers les plus recherchés en France. Et la demande continue de croître et offre de belles opportunités d'emploi.

Selon France Stratégies et la DARES (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques), près de 580 000 postes seront à pourvoir en France à l'horizon 2022, dans les services à la personne.

De plus, les personnes âgées cherchent à rester le plus longtemps possible chez elles et se soignent de mieux en mieux. L'assistant de vie aux familles leur permet de prolonger leur sentiment de liberté grâce à l'aide à domicile.

## Débouchés et employeurs:

L'assistant de vie aux familles peut avoir différents types d'employeurs. Le plus souvent, il travaille directement au domicile des particuliers et parfois, dans un espace privé, au sein de structures collectives. De nombreuses structures privées se sont développées ces dernières années sur l'ensemble du territoire pour répondre à une forte demande. Ces entreprises sont en recherche permanente de personnel qualifié.

## Salaire et évolution:

Le salaire de l'assistant de vie aux familles varie selon le secteur où il évolue, public ou privé. Il dépend également du nombre d'heures travaillées et des spécificités appliquées (nuits, week-ends ou jours fériés).

Salaire moyen : 1100€ – 1600€ (net)

## Les évolutions possibles:

L'Assistant de vie aux familles peut être amené à évoluer vers d'autres métiers de la santé et du social après plusieurs années d'expérience ou par des formations et diplômes complémentaires:

- Responsable de secteur
- Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,
- Accueillant familial,
- Agent à domicile,
- Auxiliaire de vie sociale,
- Garde d'enfants.

Il est possible pour un assistant de vie aux familles qui justifie d'une année d'expérience au cours des 10 dernières années, de faire une validation des acquis de l'expérience afin d'obtenir le diplôme du D.E.A.E.S (diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif Social). Après avoir obtenu ce diplôme, la personne concernée bénéficie d'un allègement dans la préparation du diplôme d'aide-soignante.

Poursuite d'études : certificat complémentaire de spécialité « accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile »,

Passerelles : des passerelles ont été établies entre le TP ADVF et des certifications des ministères chargés de l'éducation nationale, de l'agriculture, de la cohésion sociale et de la santé, ainsi que celles de la branche des salariés du particulier employeur.

## Les autres métiers du secteur Santé & Social:

- Auxiliaire de vie à domicile

# UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans  
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE  
Email: s.c@kyneos.com  
Tel: 04.81 071 333



- Auxiliaire de vie en structure collective
- Secrétaire médical(e)
- Secrétaire assistant médico social
- Aide soignant

## Profils des stagiaires :

- Demandeur d'emploi
- Salarié désirant s'inscrire dans une démarche de formation et/ou de promotion professionnelle

## Prérequis :

- Aptitude au dialogue, à l'écoute et à l'empathie
- Savoir lire et écrire

**Durée de la formation:** 214.00 heures

**Taille du groupe :** Entre 5 et 20 personne(s)

**Rythme de la formation :** En journée

**Modalités pédagogiques:** Formation mixte

## Objectifs pédagogiques

- Etre capable d'assurer les missions et activités relatives au métier d'ADV
- Assurer ses fonctions de manière autonome en s'adaptant aux situations et aux clients
- Entretenir le logement et linge d'un particulier (CCP1)
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien (CCP2)
- Relayer les parent dans la prise en charge des enfants à leur domicile (CCP3)
- Réaliser le Dossier Professionnel et se préparer à la session de validation devant le jury

## Contenu de la formation

- Définir avec les parents le cadre de l'intervention auprès des enfants
  - Les consignes, les informations, habitudes familiales et les principes éducatifs pour l'intervention sont recueillis
  - Les autorisations nécessaires sont prévues avec les parents
  - L'organisation de l'intervention est définie en accord avec les parents
  - En fin d'intervention, les informations pertinentes sont transmises aux parents
- Prévenir les risques et assurer la sécurité des enfants
  - Les risques spécifiques à l'âge spécifiques à l'activité et aux différents environnements de l'enfant sont identifiés
  - Les éventuels dangers et la manière de les éviter sont expliqués aux enfants en fonction de leur âge
  - La surveillance des enfants est mise en œuvre de façon adaptée à l'âge et à la situation
  - Les interlocuteurs compétents sont identifiés
- Accompagner les enfants dans leurs apprentissages de base, dans leur socialisation et lors de leurs activités
  - Le rythme de l'enfant est respecté et les jeux et les activités sont adaptés aux capacités et à l'âge des enfants
  - Les enfants sont écoutés et valorisés dans leurs apprentissages
  - Les consignes des parents sont respectées
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas
  - Les besoins fondamentaux de l'enfant sont satisfaits
  - Les gestes techniques et postures adaptées sont appliquées
  - Les règles d'hygiène sont respectées
  - Le rythme de l'enfant est respecté
- Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
  - Les attentes et besoins de la personne sont pris en compte
  - L'intervention est planifiée avec la personne
  - Le fond et la forme des échanges favorisent une relation de confiance
  - Si nécessaire, les informations sont transmises aux interlocuteurs concernés selon les modalités définies

# UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans  
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE  
Email: s.c@kyneos.com  
Tel: 04.81 071 333



- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
  - Les interlocuteurs compétents sont identifiés
  - Les propositions concernant l'aménagement de l'environnement sont adaptées à la situation
  - La situation d'urgence est correctement évaluée
- Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne :
  - Les centres d'intérêts de la personne sont identifiés
  - La personne est associée aux tâches de façon appropriée
  - Le degré de dépendance de la personne est pris en compte
  - Les activités et sollicitations sont ajustées
  - Les aménagements et aides techniques possibles sont portés à la connaissance de la personne ou de son entourage
  - L'environnement est aménagé en accord avec la personne
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
  - Le confort et les habitudes de la personne aidée sont pris en compte et les règles d'hygiène sont respectées
  - L'aide apportée tient compte de la dépendance
  - L'intimité et la pudeur de la personne sont respectées
  - L'aide aux transferts et aux déplacements respecte la sécurité de la personne et de l'intervenant
  - Les limites de sa fonction sont prises en compte
  - Les gestes et postures appropriés sont appliqués tout au long de l'intervention
- Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
  - Les goûts et les habitudes de la personne sont respectés
  - Les règles d'hygiène sont respectées et l'équilibre alimentaire est pris en compte
  - Les consignes en cas de régime ou de difficulté d'alimentation sont prises en compte
  - L'installation de la personne et l'aide apportée tiennent compte de la dépendance
  - Les pratiques relatives aux courses et à la préparation des repas respectent les principes de développement durable
- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
  - Les consignes du particulier sont prises en compte
  - Les lieux, les moyens et des équipements sont repérés
  - L'organisation permet de réaliser les différentes tâches dans le temps imparti
  - La prestation est conforme aux attentes du particulier
  - Les informations nécessaires sont transmises au particulier en fin d'intervention, oralement ou par écrit. La remise en état des lieux est assurée
- Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier
  - Les risques d'accidents domestiques sont identifiés pour soi et pour les personnes habitant le domicile
  - Les gestes et postures appropriés sont appliqués tout au long de l'intervention
  - Les règles de sécurité sont appliquées et les mesures de prévention des risques sont pertinentes
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
  - Les règles d'hygiène sont respectées et l'utilisation des matériels et des produits est conforme aux modes d'emploi
  - Les techniques d'entretien du logement sont adaptées à la situation dans une démarche de qualité
  - Les gestion et postures appropriées sont appliqués tout au long de l'intervention
  - Les pratiques d'entretien du logement respectent les principes de développement durable
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
  - Le tri du linge, connaître les symboles
  - Connaître et utiliser le matériel
  - Le détachage et le repassage

## Organisation de la formation

### Equipe pédagogique

Nos formateurs justifient d'un diplôme au moins égal à celui qui est visé par les apprenants et ont plusieurs années d'expérience professionnelle dans la spécialité concernée

### Moyens pédagogiques et techniques

- plateau technique spécifique
- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.

# UP FORMATION - KYNEOS

200 impasse Cheyssans  
26300 CHATEAUNEUF SUR ISERE  
Email: s.c@kyneos.com  
Tel: 04.81 071 333



- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.
- Quiz en salle

## Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

## Modalités d'obtention de la certification :

Mise en situation professionnelle qui reconstitue une situation de travail rencontrée couramment par un(e) ADVF

Etablissement du dossier Professionnel (DP)

Evaluations réalisées en cours de formation (ECF)

Entretien avec un jury composé de professionnels

## Résultats attendus à l'issue de la formation :

Obtention du Titre professionnel ADVF, à défaut d'un ou deux CCP, ou d'une attestation de formation

## Détails sur la certification :

N° de fiche

RNCP4821

Certification remplacée par :

RNCP35506 - TP - Assistant de vie aux familles

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code(s) NSF :

330t : Spécialités plurivalentes des services aux personnes (réalisation du service)

Date d'échéance de l'enregistrement : 05-07-2021

Code(s) ROME :

K1302 - Assistance auprès d'adultes

K1303 - Assistance auprès d'enfants

K1304 - Services domestiques

K1305 - Intervention sociale et familiale

Lien internet vers le descriptif de la certification :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4821/>

## Liste des lieux de formation :

Valence, Montélimar, Marseille

## Evaluation de la satisfaction :

Un questionnaire de satisfaction sera délivré en fin de stage

Une enquête du retour à l'emploi sera réalisé à la sortie de la formation , à 6 mois et à 12 mois suivant l'obtention de la certification.

Derniere mise à jour du programme : 3/09/2021